

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale de Korarou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KORAROU

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Korarou, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit de consommation céréalière de 162,46 kg par personne par rapport à la production de 2005 et au regard de la norme FAO de 255,5 kg par personne par an ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite une banque de céréale à Diona; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes sont confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité le non respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion de la banque de céréales tels le paiement des dettes et le manque d'organisation influent sur l'approvisionnement régulier et les prix de vente des céréales.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle a regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERCU SUR LA COMMUNE

3.1. Historique

Diona chef lieu de la commune, village de Sonraï et de Peulh (Diallo et Dicko) avec une population de 1075 hbts fut crée vers le 15 siècle par les Maïga (Sonraï).

Après les peulhs (Diallo) transhumants qui sont arrivés de Dirma vinrent s'installer à Débéré puis progressivement se dirigent vers le lac Korarou. Ils finirent ainsi par s'installer auprès des Maïga (secteurs, agriculteurs et chasseurs).

C'est bien plu tard que sont arrivés les peuls (Dicko) de Boto près de Tombori dans l'actuelle commune de Débéré et de Djibo du Burkina Fasso, guerriers de nature les Dicko sont devenus chefs de village de Diona dont le 1^{er} chef était Baba Galo Dicko.

3.2. Situation géographique

Elle est limitée au nord par la commune de Diaptodji au sud par la commune de Débéré, à l'Est par la commune de Gandamia, à l'Ouest par la commune de Dangol Boré.

3.3 Organisation administrative

La commune rurale de Korarou a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. La commune compte onze (7) villages et fraction et son chef lieu est Diona.

La commune relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de cinquante cinq kilomètres (55 km.) du chef lieu. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 11 membres qui a élit en son sein un organe exécutif

composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus. Le taux de participation aux élections de mai 2004 a été de 49,66%, les 4 partis politiques implantés dans la commune et une liste d'indépendants ont brigué les postes. Le taux de changement est de 81,81% avec l'entrée de 9 nouveaux conseillers sur les 11 anciens.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Douentza, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, ALCOP, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie La commune de Korarou situé dans l'ancien arrondissement central de Douentza s'étend sur une superficie de 1865 km².

4.1.2. Climat et Pluviométrie

La commune de Korarou est située dans une zone avec quelques plaines sablonneuses. Le climat est de type aride à saisons contrastées avec une saison sèche longue de fin septembre en juin et une saison pluvieuse aléatoire de juillet en septembre. Les moyennes en pluviométrie se situent autour de 350 et 400 mm.

4.1.3. Ressources sols Les sols sont argileux et argile limoneux vers le sud et sableux au nord. La zone de Gandamia se présente sous forme de glacis d'épandage renfermant des unités associées : les amas gravillonnaires type Reg (X3 du PIRT) et les sols de très faible profondeur avec un contact pétroferrique, limono-sableux, lessivés à drainage excessif, érodés, fortement acides

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement naturel est caractérisé par la présence de vastes plaines inondables autour du lac korarou. On rencontre également des zones de plateaux éparses à l'intérieur de la commune.

La végétation elle est constituée de ligneux fournissent de riches pâturages pour les animaux de la commune. La faune est quasi inexistante à l'exception de quelques biches, canard sauvages, outardes, oiseaux, lapins. Il faut signaler l'appartenance partielle de la commune à la réserve des éléphants du Gourma.

Une autre particularité du Korarou est son enclavement qui rend l'accès particulièrement difficile en hivernage.

Sur le plan humain, le système de peuplement se manifeste par un brassage de plusieurs ethnies autochtones et allochtones coexistant dans un type d'habitat fait de matériaux traditionnels en huttes et banco.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines : Dans la zone du Korarou la profondeur des puits varie entre 40 et 60 m et dans la partie du lac elle est de 10 à 20m. On constate d'autre part sur les montagnes et à leurs flancs, des sources d'eau naturelle.

Les eaux de surface : Il y a le lac « Korarou » et des mares. La grande particularité de la commune en plus de sa situation sur le parcours des éléphants est la présence du lac « Korarou » dans cette vaste étendu d'eau en saison froide les bozos et les autochtones pratiquent la pêche pour améliorer leur subsistance et leurs revenus.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 Population/densité : La commune de Korarou compte 11 villages et fractions pour une population de 4758 habitants (données race 2001)

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population est inégale entre les villages. La population est jeune a l'image de tout le pays. C'est une population assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel. Le mouvement touche la frange jeune de la population qui après les récoltes se déplace vers les centres urbains Mopti, San, Ségou, Bamako etc...à la recherche de revenus monétaires.

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les principales ethnies sont les peulh majoritaires, les songhoï, les tamacheks et les bellahs tamashék qui pratiquent la transhumance une partie de l'année. La religion dominante est l'islam. Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1. Agriculture : Dans le domaine de la production agricole, les statistiques disponibles au niveau des services techniques compétents au titre de la campagne 2004 révèlent que sur un objectif de 1595 ha, 1362 ha ont été réalisés. Des pertes de l'ordre de 1053 ha ont été enregistrées du fait des criquets, le rendement pour les céréales a été de 650 kg/ha dont 350 kg/ha pour le mil. A ces facteurs, il y a lieu d'ajouter le sous équipement des producteurs et le faible niveau d'organisation et de formation.

4.1.2. Elevage : En matière d'élevage, le cheptel est assez important ; on y trouve suivant un mode d'élevage extensif de 4425 bovins, 15 243 ovins/caprins, des azins et des camélins.

Les activités de l'élevage se pratiquent dans le cadre d'échanges sous forme de troc de produits laitiers et céréaliers et des relations de productions (fumure des champs, accès aux résidus de récoltes) entre sédentaires et transhumants dans la mesure où Korarou historiquement abrite des pistes de transhumance, des gîtes d'étapes et des points d'eau.

4.3.2. Pêche

L'activité de pêche est marginale ; elle se pratique sous la forme traditionnelle et dans les mares. Les captures sont principalement des silures.

4.3.3.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'accacia albida, le tamarinier ainsi que le bois de chauffe.

Les ressources en eau et conséquemment les pâturages sont très convoités par les étrangers entraînant souvent des conflits autour des points d'eau. Le manque d'eau pour l'alimentation humaine et l'abreuvement des animaux constitue une réelle problématique compte tenu de l'état du terrain mais aussi du nombre du cheptel.

4.3.4. Les femmes dans les systèmes de production

Elles pratiquent les activités domestiques et agricoles. A coté de cela, il faut signaler la cueillette, le petit commerce et le jardinage qu'elles pratiquent grâce aux nombreuses sources d'eau de la commune.

4.3.5 Artisanat

En ce qui concerne l'artisanat, il est pratiqué par les garkassabés dont les hommes s'occupent de la métallurgie, les femmes de la confection des articles en peau.

4.3.6. Commerce

Les commerçants de la commune sont des détaillants. Les produits vendus sont divers détachées des motos, pâtes alimentaires, chaussures. Les échanges commerciaux sont effectués à l'occasion de la foire de Diona qui attire les commerçants du villes et villages intérieurs.

4.3.7 Transport et communication

En matière de transport et communication, le réseau routier est principalement constitué de la route commune Goui – Diombabana Mouda de 17 km ; les routes sont difficilement praticables car constitué uniquement de pistes saisonnières. La commune ne dispose pas de RAC et capte difficilement la station de radio locale Daandé Duwansa.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Services sociaux de base

L'éducation scolaire reste confrontée aux pesanteurs socio culturelles qui agissent sur le taux de scolarisation et de fréquentation. Le taux de scolarisation de 48,03% dont 53,68% pour les filles selon le CAP en 2004 est assez faible au regard du nombre de villages et de la population constituée d'enfants et de jeunes en majorité.

Dans le domaine de la santé, la construction par la mairie d'un Centre de santé communautaire n'a pas encore résolu les problèmes dans la mesure il reste ce entre est confronté à des problèmes de fonctionnement dû à l'insuffisance de personnels et d'équipements outre les difficultés relatives au paiement régulier des salaires des agents disponibles.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune de Korarou dispose de 7 puits à grand diamètre et 5 forages équipés. Ces infrastructures hydrauliques sont insuffisantes pour couvrir les besoins des populations.

4.4.2 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales en 2004 est de 325 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 442 650 kg soit une moyenne de 93,03 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que la commune de Korarou n'assure la disponibilité de céréales à ses ménages est déficitaire de 162,46 kg par personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Deberé, Diaptodji, Takouti et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foires Agricoles pendant lesquelles les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même du projet de développement intégré du Yairé qui concerne la commune dont le démarrage prochain permettra la réalisation d'aménagements hydro agricoles et pastoraux.

4.5. Les infrastructures et équipements

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune de Korarou par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux de 2000 à 2004.

- CESCO financé par SOLISA
- 3 Puits à grand diamètre financé par SOLISA et AFD
- 3 salles de classe à Diona financé par l'AFD
- Un forage équipé de pompe manuelle à Goui financé par le fonds Italie-CILSS

La situation de la commune de Korarou sur le plan socio économique en fait une des communes les plus pauvres du cercle ; mais ses potentialités naturelles sont importantes notamment dans le domaine forestier, foncier avec la plaine du lac korarou qui est un atout économique énorme compte tenu des opportunités d'aménagements hydro agricoles. Cependant ce potentiel n'est mis en valeur de façon suffisante en dehors de l'appui de l'ONG NEF pour l'aménagement et l'exploitation contrôlée de la forêt de Diona. Cette situation aggravée par un système d'élevage extensif source de conflit entre avec les agriculteurs du fait des dégâts sur les cultures, le problème d'occupation des pâturages et le manque de points d'eau pour l'abreuvement des animaux. Par ailleurs la pauvreté se manifeste par l'analphabétisme, l'insuffisance des infrastructures sanitaire, éducative, hydraulique expliquant en partie le faible accès aux services de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation.

V. ATOUTS ET CONTRAINTES

5.1 Les atouts

5.1.1. Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

5.1.2. Terres

La commune n'a pas élaboré de schéma d'aménagement du territoire et de développement ; mais elle a fait l'objet d'une étude effectuée par la Direction de l'Aménagement et de l'Équipement Rural dans le cadre du projet de développement agricole de la zone de Douentza (DNAER). Ce projet concerne 8 communes : Gandamia, Deberé, Douentza, Koubewel Koundia, Petaka, Korarou, Dallah.

5.1.3. Pâturages et Forêts

Les ressources en pâturages sont assez importantes et attirent les animaux du delta en transhumance vers le seno. L'existence de vastes plaines fertiles inondées par les eaux de ruissellement et le lac Koraou favorisent la régénération du bourgou et de peuplements denses de fourrages herbacés. Cette ressources est insuffisamment mise en valeur parce qu'elle n'est pas aménagée pour accroître la production et organisée en terme de gestion et exploitation.

5.1.4. Eaux

Les eaux souterraines à la faveur du lac Korarou sont assez importantes ; la profondeur des puits varie entre 40 et 60 m et dans la partie du lac elle est de 10 à 20m. On constate d'autre part sur les montagnes et à leurs flancs des sources d'eau naturelles.

Les eaux de surface sont constituées par le lac « Korarou » et des mares. La présence du lac « Korarou » est propice à l'exploitation rizicole qui est pratiquée par les populations, à la pêche, activité menée par les bozos et les autochtones pour améliorer leur subsistance et leurs revenus et au pâturage des animaux.

5.1.5 Atouts socio économiques

Le Commerce est relativement important du fait de l'existence du marché hebdomadaire de Diona fréquenté par les commerçants de Diaptodji et Douentza d'une part et d'autre part de Douentza, Takouti et Diaptodji qui sont des lieux d'échanges importants pour les éleveurs de la commune, les pêcheurs et les artisans. Il porte sur divers biens dont les produits céréaliers, les produits de cueillette et de l'artisanat local ainsi que les animaux.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL :

Pilier	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Responsable	Partenaire
Disponibilité	Augmenter la production	Les paysans sont formés aux nouvelles techniques agricoles	Formation des paysans aux nouvelles techniques agricoles	Commune	CRS
		Les paysans sont dotés de charrues et bœufs	Dotation des paysans les charrues et bœufs	Commune	NEF, CRS, autres
		Les foires aux semences sont organisées	Organisation des foires aux semences	Commune	CRS
		Les périmètres agricoles sont aménagés	Aménagement des périmètres agricoles	Commune	Etat, ONG
		Des retenues d'eau sont construites	Construction des retenues d'eau	Commune	Etat, ONG
		Les cultures sont sécurisées contre les prédateurs	Lutte contre les prédateurs	Commune	Etat CRS
		5 ha de périmètres maraîchers sont aménagés	Aménagement de 5 ha pour le maraîchage	Commune	Etat, ONG, Zareze
		Les cultures sont diversifiées	Diversification des cultures	Commune	CRS
	Développer l'activité de l'élevage	Les éleveurs pratiquent l'élevage extensif	Initiation et encouragement de l'élevage extensif	Commune	Etat
	Améliorer l'état de santé du bétail	Les éleveurs sont formés aux techniques de culture fourragère	Formation des éleveurs sur les pratiques des cultures fourragères	Commune	Etat
		Un parc de vaccination est construit	Construction d'un parc de vaccination	Commune	Etat
	Rehausser le pouvoir d'achat	Des AGR sont créées	Création des AGR	Commune	NEF, autres ONG
	Favoriser les échanges et communication	7 pistes rurales sont entretenues	Entretien de 7 pistes	Commune	Etat, ONG, autres partenaires

		L'extension du réseau de téléphone mobile est réalisée	Négociation auprès des sociétés de télécommunication de l'extension de réseau mobile dans toute la commune	Commune	Etat
Accès	Equiper les UPA des matériels de transformation	Au moins 80 UPA sont équipées de matériels de transformation	Dotation des UPA de matériels de transformation et de conservation	commune	Etat, ONG
	Favoriser les échanges	Le marché de Diona est réhabilité	Faire des foires hebdomadaires en réhabilitant le marché de Diona	Commune	ANICT
		Une radio est installée et contribue à l'information des populations	Installation d'une radio pour l'information	Commune	Etat, ONG
Utilisation	Assurer la bonne qualité des produits alimentaire	Les populations sont informées et sensibilisées sur la conservation des produits	Information et sensibilisation des populations pour conserver les produits	Commune	CRS
		Les produits sont contrôlés	Contrôle des produits	Commune	Commune
Stabilité	Assurer le bon fonctionnement des BC	Un magasin de banque de céréales est construit	Construction d'un magasin de céréales	Commune	NEF
	Assurer le SA	7 banques de cereals sont créées	Création de 7 banques de céréales	Commune	Eta, NEF
		Le suivi des autorités communales et administratives est assuré	Suivi des autorités communales et administratives	Commune	Etat, commune
		Un stock de sécurité est constitué	Construction des stocks de sécurité	Commune	Etat, CRS, NEF

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Pilier	Objectifs	Activités	Indicateur	Responsable	Partenaire	Localisation	Coût en 1000 F CFA	Répartition des coûts par an					
								1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Disponibilité	Augmenter la production	Former les paysans à la nouvelle technique agricole	La majorité des paysans est formée	Commune	CRS	Commune	500		500				
		Doter les paysans les charrues et bœufs	Les paysans sont équipés en charrues et en animal	Commune	NEF, CRS, autres	Commune	9.000		4.000	2.000	2.000	1.000	
		Organiser les foires aux semences	Les foires sont organisées et les populations ont trouvé des semences différentes	Commune	CRS	Diona	30.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	
		Aménager les périmètres agricoles	Plusieurs périmètres agricoles sont aménagés	Commune	Etat, ONG	Commune	30.000	-	12.000	12.000	4.000	4.000	
		Construire des retenues d'eau	L'eau et hivernage est retenue et est utilisée par les population	Commune	Etat, ONG	Diona	40.000			40.000			

	Lutter contre les déprédateurs	Au moins 3 brigades de lutte sont formées et équipées	Commune	Etat CRS	Commune	500	-	500			
	Aménager 5 ha pour le maraîchage	5ha sont aménagés et utilisés par les populations	Commune	Etat, ONG, Zareze	Diona	75.000	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000
	Diversifier les cultures	Plusieurs cultures sont pratiquées par les populations	Commune	CRS	Commune	300	100	200			
Développer l'activité de l'élevage	Initier et encourager l'élevage	L'élevage est bien encouragé dans la commune, une banque d'aliment bétail est créée	Commune	Etat	Diona	12.000		3.000	3.000	3.000	3.000
Améliorer l'état de santé du bétail	Former les éleveurs sur les pratiques des cultures fourragères	Les éleveurs sont capables de faire les cultures fourragères	Commune	Etat	Diona	3.000		3.000			
	Construire un parc de vaccination	Un parc de vaccination est construit	Commune	Etat	Diona	8.000		8.000			

	Rehausser le pouvoir d'achat	Créer les AGR	Les populations sont capables d'acheter les denrées alimentaires	Commune	NEF, autres ONG	Commune	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000
	Favoriser les échanges et communication	Entretenir 7 pistes	7 pistes sont entretenues et praticables à tout moment	Commune	Etat, ONG, autres partenaires	Commune	70.000	10.000	30.000	10.000	10.000	10.000
		Chercher auprès des sociétés de télécommunication l'extension de réseau mobile dans toute la commune	Les partenaires de téléphonie mobile sont trouvés	Commune	Etat	Commune	500			500		
Accès	Equiper les UPA des matériels de transformation	Doter les USA de matériels de transformation et de conservation	Les USA sont dotées des matériels de transformation et de conservation	commune	Etat, ONG	Diona	50.000			50.000		

	Favoriser les échanges	Faire des foires hebdomadaires en réhabilitant le marché de Diona	La foire de Diona est faite chaque semaine	Commune	ANICT	Diona	10.000		10.000			
		Installer une radio pour l'information	Une radio est installée et est fonctionnelle	Commune	Etat, ONG	Diona	16.000			16.000		
Utilisation	Assurer la bonne qualité des produits alimentaire	Informier et sensibiliser les populations pour conserver les produits	Les populations sont sensibilisées et les produits sont conservés	Commune	CRS	Commune	200		200			
		Contrôler les produits	Les produits sont contrôlés chaque mois	Commune	Commune	Commune	200		200			
Stabilité	Assurer le bon fonctionnement des BC	Construire un magasin de céréales	Un magasin de céréales est construit et fonctionnel	Commune	NEF	Diona	2.000		2.000			
	Assurer la S.A.	Créer 7 banques de céréales	7 banque de céréales sont créées et fonctionnelles	Commune	Eta, NEF	Tanal, Goui, D. Mouda, D. Elou, Keldina, Kel Eguef, Ibrizae	30.000		4.000	8.000	14.000	4.000
		Assurer le suivi des autorités communales et administratives	Les BC sont contrôlées chaque mois par les autorités	Commune	Etat, commune	Commune	2.400	480	480	480	480	480

		Construire des stocks	Plusieurs stock sont construites	Commune	Etat, CRS, NEF	Diona, Goui, Tanal	15.000		5.000	5.000	5.000	
						Total	362 920	35 800	108 080	108 080	63 480	47 480

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.